



Service public fédéral
Justice

MOD 2.2

Volet A : **A compléter dans tous les cas**
Volet B : Texte à publier aux annexes du
Moniteur belge
Volet C : A compléter uniquement en cas de
constitution

A remplir par le greffe

Nombre de pages page(s)

- Tarif Constitution
 Tarif Modification
 Publication gratuite

Associations, Fondations et Organismes

A compléter en lettres capitales
et à joindre lors du dépôt d'un acte
au greffe

**Formulaire I de demande d'immatriculation (BCE) et/ou
de publication dans les annexes du Moniteur belge**

Volet A Identification

Ne pas remplir si constitution

1° Numéro d'entreprise : 831.595.549

2° Dénomination

(en entier) : **ANAMA**

(en abrégé) : **ANAMA**

Sigle éventuel :

3° Forme juridique Association Sans But Lucratif

Autre :

4° Siège : RUE MONTIFAUT

N° : 5 Boîte :

Code postal : 7500 Localité : TOURNAI

Pays : BELGIQUE

Lorsque le siège n'est pas situé en Belgique, préciser l'adresse de l'unité d'établissement
en Belgique

Rue :

N° : Boîte :

Code postal : Localité :

La facture relative à cette publication sera automatiquement envoyée à l'adresse mentionnée au 4°.
Si l'adresse de facturation est différente, prière de compléter ci-dessous

Dénomination :

Service :

Nom : Langue : Français

Rue :

N° : Boîte : N° d'entrep. _____

Code postal : Localité :

Quelques conseils

- Le texte doit être dactylographié ou imprimé de manière lisible sans ratures ni corrections.
- Il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé ni empiéter sur les zones réservées aux greffes et au Moniteur belge.
- Tout texte doit être signé par les personnes compétentes.


Volet B
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge

Grefe

N° d'entreprise : 0831.595.549

Dénomination

(en entier) : **ANAMA**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : 5, RUE MONTIFAUT 7500 TOURNAI

Objet de l'acte : Modification des statuts -Renouvellement démissions et nominations

Suite à l'AG du 20 février 2016 il a été acté :

Modifications des statuts :

ART1: L' ASBL ANAMA se situe dans l'arrondissement judiciaire du HAINAUT division Tournai.

VI CONSEIL D'ADMINISTRATION

article 88: Tout membre effectif souhaitant faire partie du CA doit être membre effectif depuis au moins 12 mois.

VII Destination du Fonds Social

L'actif net de l'association sera versé à l'ONG JEVEV à DANGBO Bénin ou si celle-ci n'a plus d'existence légale à LA MAISON INTERNATIONALE DE TOURNAI à la dissolution volontaire ou involontaire de l'association.

l'élection de BODIN Amaryllis comme membre effectif

- * la démission de Roland DEMAERTELEIRE en tant qu'administrateur
- * la déclaration de démission ' selon l'article 62 des statuts de
 - Danielle DUJEU au poste de secrétaire
 - Michel RASSON au poste d'administrateur

- * la réélection de OME Martine au poste de présidente les 5 années prochaines.
- * la réélection de VERFAILLE Claudette comme administratrice
- * la réélection de ROBERT Anaïs au poste d'administratrice
- * la réélection de DERIDDER Nadine au poste d'administratrice

A ce jour le CA est composé de

OME Martine Présidente
ROBERT Anaïs Trésorière
VERFAILLE Claudette Secrétaire
DERRIDER Nadine Administratrice

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature



Service public fédéral
Justice

Mentions à faire par le greffe

Immatriculé au greffe du tribunal de commerce de

Numéro d'entreprise :

Le

Sceau du tribunal

Visa du greffier

Volet C

Données supplémentaires à compléter lors d'un premier dépôt par une personne morale

1° Date de l'acte constitutif :

2° Arrivée du terme (uniquement pour les associations ou fondations à durée limitée) :

3° Administration et représentation (+ représentant légal de la succursale)

<u>Numéro (*)</u>	<u>Nom et prénom</u>	<u>Qualité</u>
C 36060734153	DEMAERTELEIRE ROLAND	ADMINISTRATEUR
C 49090100488	DUJEUX DANIELLE	ADMINISTRATEUR
C 40101318346	RASSON MICHEL	ADMINISTRATEUR

4° Gestion journalière (le cas échéant) (**)

<u>Numéro (*)</u>	<u>Nom et prénom</u>	<u>Qualité</u>

5° Exercice social (date de fin : JJ / MM) :

Le soussigné, OME MARTINE agissant comme administrateur certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à TOURNAI, le 2/5/2017

(Signature)

(*)
Numéro du registre national
pour les personnes physiques,
numéro du registre bis
pour les non-résidents
ou numéro d'entreprise
pour les personnes morales

(**) Pour les OFP, la mise
en œuvre de la politique
générale de l'organisme